Institut des politiques du Nord Le Projet coopératif d'analystes du Nord

À propos de le Projet coopératif d'analystes du Nord

Bien que l'embauche d'un analyste des politiques présente de multiples avantages, de nombreuses petites municipalités ou organisations locales n'ont pas les moyens d'en recruter un ou ne parviennent pas à trouver un analyste disposé à s'installer dans leur collectivité. Les grandes organisations, quant à elles, peuvent seulement avoir besoin d'un coup de main ponctuel pour épauler leur personnel interne. Face à ces défis, nous pouvons apporter une aide utile.

Le Projet coopératif d'analystes du Nord, mis sur pied par l'Institut des politiques du Nord (IPN), permet aux membres de mutualiser les services d'un analyste des politiques professionnel. En mettant en commun nos ressources, nous donnons aux plus petits villages ou organismes sans but lucratifs locaux la possibilité d'accéder à une expertise haut de gamme à un prix abordable. Le coût des services de l'analyste sera en partie couvert par l'IPN et ses commanditaires, ainsi que par les cotisations versées par les membres.

Privilèges des membres

Tous les membres bénéficient des avantages suivants :

- Un document final mis en page ce document peut refléter l'identité du membre ou être présenté comme une publication du Projet coopératif d'analystes du Nord. Dans les deux cas, le rôle de l'IPN sera mentionné sur la couverture intérieure.
- Une traduction complète en français.
- La possibilité de faire appel à un chercheur professionnel (par demi-journées) dans la limite des durées suivantes :

Membres Platine: 24 jours Membres Or: 12 jours Membres Argent: 4 jours Membres Bronze: 2 jours

Niveaux d'adhésion

Voici les niveaux d'adhésion proposés :

- Platine 4 000 \$
- Or − 2 000 \$
- Argent 800 \$
- Bronze 400 \$

Obtenez un rabais de 15 pour cent en adhérant au projet coopératif pour une durée de cing ans

• Ces journées peuvent être réservées par blocs ou par séries de blocs et être utilisées pour un ou plusieurs projets (à la discrétion du membre, sous réserve de l'approbation par l'IPN de la proposition de projet; voir ci-après pour de plus amples détails).

Réservation

- Les services de l'analyste de l'IPN doivent être réservés au moins un mois avant la date de début du projet (nous recommandons aux membres de donner, si possible, un préavis plus long).
- Pour réserver une partie ou la totalité des jours qui leur sont alloués, les membres sont invités à remplir un bref formulaire d'inscription en y indiquant les dates d'intervention souhaitées, l'objectif ou une vue d'ensemble du projet, les sources de données disponibles en interne, les tâches à exécuter, une estimation du temps nécessaire, ainsi que toute circonstance particulière pouvant être pertinente.
- Pour effectuer une réservation et vérifier les disponibilités, consultez la page www.northernpolicy.ca/NACcalendar.

Institut des politiques du Nord Le Projet coopératif d'analystes du Nord

Termes et conditions

- La recherche doit être rendue publique (sauf exception). L'IPN est enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance à but éducatif auprès du gouvernement fédéral. Tous les travaux communs seront publiés dans les 60 jours suivant la remise du document final au membre. Dans les cas impliquant des renseignements exclusifs ou confidentiels, deux rapports seront élaborés, l'un destiné au public et l'autre réservé au seul usage du membre.
- **Premier arrivé, premier servi.** Les services de l'analyste seront réservés selon l'ordre d'arrivée des demandes des membres. Lorsque plusieurs demandes de réservation sont présentées le même jour, le plus ancien membre continu est prioritaire (rejoignez-nous sans plus attendre!).
- Par leur cotisation, les membres peuvent utiliser ce service entre le **1er mai et le 30 avril** (l'exercice financier de l'IPN).
- Les frais **de déplacement**, **de repas et d'hébergement** de l'analyste sont à la charge du membre, en sus du montant convenu de la cotisation.
- Toute **portion inutilisée** de votre cotisation annuelle ne peut pas être reportée d'une année à l'autre. Les cotisations non utilisées sont conservées dans la réserve commune de fonds afin d'alimenter le projet coopératif, au bénéfice des membres de toutes les régions du Nord de l'Ontario.
- Si vous souhaitez réserver les services d'un analyste dans les deux mois précédant la fin de l'exercice financier et que les disponibilités sont limitées, l'IPN fait de son mieux pour satisfaire votre demande au premier trimestre de l'exercice suivant.
- Les membres qui **ont besoin de jours supplémentaires** pour mener à bien un projet doivent s'acquitter de la somme de 250 dollars par jour de service supplémentaire. L'IPN et le membre conviennent à l'avance du nombre de jours supplémentaires. Toutefois, ces demandes sont traitées au cas par cas et ne prévalent pas sur les projets prioritaires connexes de l'IPN auxquels l'analyste participe déjà.
- L'IPN se réserve le droit de rejeter une proposition de projet à son entière discrétion, s'il en questionne la pertinence, l'efficacité ou la viabilité ou s'il émet des réserves quant à la fiabilité ou à la disponibilité des données. Dans les cas où l'IPN exprime de tels doutes, tous les efforts sont déployés pour parvenir à un compromis avec le membre avant le rejet pur et simple du projet.

Grands projets

Et si le projet coopératif ne couvre pas l'ampleur de votre projet? Rassurez-vous! L'IPN est prêt à envisager tout type de partenariats de recherche, quelles qu'en soient la taille, la portée ou la durée. Il peut s'agir de partenariats en nature (visant généralement l'accès à des données ou la collecte de données) ou de partenariats financiers (l'IPN est ouvert à tout partenariat impliquant de mobiliser des fonds de contrepartie pour financer les recherches nécessaires).